



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau des Élections, des Réglementations, des Associations
et des Missions de Proximité Titres

**Arrêté n°38-2024-02-18-00006 du 18 MARS 2024
fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote
dans la commune de VAL-DE-VIRIEU**

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

VU la circulaire ministérielle NOR : INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2019-08-30-013 du 30 août 2019 fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de Val-de-Virieu ;

CONSIDÉRANT la nouvelle appellation du bureau de vote n°2.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de Val-de-Virieu sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

ARTICLE 3 : Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Val-de-Virieu sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Isère.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général


Laurent SIMPLICIEN

ANNEXE

N° et siège du bureau de vote	Répartition des voies par bureau de vote
<p data-bbox="300 219 501 282">Bureau n° 0001 <i>(centralisateur)</i></p> <p data-bbox="225 315 576 409">SALLE DU PEUPLE 114, rue du stade (EX COMMUNE DE VIRIEU)</p>	<p data-bbox="667 185 1106 1955"> ALLÉE DES ALTHÉAS ALLEE DU COTEAU RUE DU CHAMP DE MARS CHEMIN DE BOIS RIVOIRE CHEMIN DE CHAMP MOREL CHEMIN DE COMBE PARADIS CHEMIN DE L'HOMNÉZY CHEMIN DE LA BOUILLANE CHEMIN DE LA CHAPELLE CHEMIN DE LAYAT CHEMIN DE LONGET CHEMIN DE MALLEIN CHEMIN DE PERRIÈRE CHEMIN DE PRÉVAREL CHEMIN DE RIPAILLON CHEMIN DES CARDELLES ROUTE DU SURAND CHEMIN DES TOURNELLES CHEMIN DU FRENE CHEMIN DU MEURLÉN CHEMIN DU RAT ROUTE DE CHUBINS IMPASSE CROIX PASSION IMPASSE DES COLOMBES IMPASSE DE LA CORDERIE IMPASSE PIERRE GIACOMINO IMPASSE DES TOURTERELLES IMPASSE DU RANCH IMPASSE ST FIACRE IMPASSE LE TERRIER PASSAGE DE LA FONTAINE PASSAGE DU HAUT BOURG PLACE DE LA HALLE PLACE DU TRÈVE PLACE HENRI CLAVEL ROUTE DE PLANCHARTIER ROUTE DE VAUGELAS RUE DU BUISSON COUCHANT RUE CARNOT RUE CHAMP RENARD RUE DE BARBENIERE RUE DE LA BOURBRE RUE DE LA COLOMBETTE RUE DE LA GARE (du n° 12 au 333) RUE DE L'ANCIEN MARCHÉ RUE DE LA PETITE CHARRIÈRE RUE DU CHATEAU RUE DU GRAND CHAMP RUE DU HAUT VIRIEU RUE DU MAY RUE DU STADE RUE DU VALLON DE LAMARTINE RUELLE DE LA CONSERVERIE RUELLE J.B JONGKIND IMPASSE DES ORGUES </p>

N° et siège du bureau de vote	Répartition des voies par bureau de vote
<p style="text-align: center;">Bureau n° 0002 MAISON DES ASSOCIATIONS 910, Route du Château Gaillard (EX COMMUNE PANISSAGE)</p>	<p>CHEMIN DE BEAUREGARD CHEMIN DE MALLESSARD CHEMIN DE SARAPIN CHEMIN DES CHEVROTTE CHEMIN DU POURRY RUE COTE MALIN IMPASSE DE BELLEVUE IMPASSE DE LA GAÏETE IMPASSE DE LA TUILIERE CHEMIN DE LA SOURCE IMPASSE DES GICLAS IMPASSE DES GITES IMPASSE DES GORGES IMPASSE DES LECHERES IMPASSE DES MARAIS IMPASSE DES PLANTÉES PLACE DE LA GUINGUETTE ROUTE DE CHARDENOUE ROUTE DE LA GALANDIERE ROUTE DE LA TOUR DU PIN ROUTE DE LONGEFAN ROUTE DE RABATELIERE ROUTE DES 4 VENTS ROUTE DES GICLAS ROUTE DU LUTHAU ROUTE DU MURINAIS RUE DES ECUREUILS RUE DE LA GARE (du n° 485 au 935) ROUTE DE CHATEAU GAILLARD RUE DU RAVINET RUE DU RUISSEAU DES AYES</p>